



FONDS SOCIAL DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

TERMES DE REFERENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES

CONSULTANT CHARGE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Projet STEP 2 _ Financement Banque Mondiale (IDA 6665-ZR/D6420-ZR)

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT RECOMMANDEES

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (DRC) a obtenu un financement de la Banque mondiale (BM) à hauteur de USD 445 millions pour financer le Projet « STEP 2 », financement additionnel au Projet pour la Stabilisation de l'Est de la RDC pour la Paix (« STEP »). Le Ministère des Finances, autorité de tutelle du projet, a signé un Accord Subsidaire avec le Fonds Social de la RDC (FSRDC) pour l'exécution du Projet.

Ce projet de protection sociale a pour objectif d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et aux infrastructures socio-économiques dans les communautés vulnérables du pays. Le Projet STEP 2 comprend cinq composantes : trois composantes techniques, une composante de gestion, et une composante d'intervention d'urgence. Les composantes techniques comprennent, entre autres, la construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires, un large programme de filets sociaux, et un appui à la structuration du secteur. Pour les bénéficiaires de transferts sociaux (300 000) en particulier, le Projet prévoit la mise en œuvre de Mesures d'Accompagnement (MEDAC) centrées sur le développement du capital humain et l'inclusion productive. Cinq provinces seront initialement bénéficiaires du projet : Kasai Central, Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Nord Ubangi. Une attention particulière est portée aux questions de déplacements forcés.

A ce titre, le FSRDC recrute un **Chargé des Mesures d'Accompagnement (CMEDAC)** pour intégrer l'équipe dédiée à la mise en œuvre du Projet STEP 2.

Les détails sur le Projet et sur le FSRDC peuvent être obtenus sur les liens suivants :

<https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P171821>

<https://www.fondsociale.cd/>

2. DÉFIS

Le CMEDAC devra appuyer l'équipe provinciale dans le relèvement des défis suivants liés au Projet :

- Le Projet comprend une très large composante de transferts sociaux, notamment des Transferts Monétaires Inconditionnels (TMI) d'une part et d'autre part des transferts monétaires conditionnés au

travail (« cash-for-work/THIMO »), dans un contexte dans lequel le secteur de protection sociale est peu structuré (e.g. absence de registre social).

- Un grand nombre de bénéficiaires directs sont des réfugiés et leurs communautés d'accueil, localisés dans des zones éloignées, difficiles d'accès et affectées par la fragilité, la violence, et des conflits récurrents.
- La mise en œuvre du Projet requiert un suivi rapproché des activités dans plusieurs communautés dans la province, soit une multitude de sites à gérer en même temps et un très grand nombre de bénéficiaires.
- Le Projet requiert un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) robuste pour en assurer la redevabilité et la sauvegarde des bénéficiaires.
- Le Projet nécessite un déploiement rapide et un rythme de mise en œuvre soutenu pour atteindre ses objectifs en trois ans et demi.
- Le Projet requiert une **collaboration étroite** avec différents acteurs étatiques au niveau national et provincial, mais aussi avec les autres acteurs de développement et les acteurs humanitaires (Cash Working group).

3. MANDAT

De façon générale, la mission du CMEDAC consiste à développer et faire le suivi effectif de la mise en œuvre d'un programme de Mesures d'Accompagnement (MEDAC) destiné aux bénéficiaires des transferts sociaux du Projet, afin d'accroître leur résilience et leur inclusion productive. En collaboration avec les autres spécialistes du Projet, notamment le chargé des Transferts Monétaires (CTM) et le Chargé du Développement Communautaire (CDECO), le CMEDAC devra permettre aux bénéficiaires d'accéder à des opportunités pour développer leurs capacités de résilience et renforcer leurs capacités à gérer, s'adapter et se relever de divers chocs.

De manière spécifique, le CMEDAC assumera les tâches suivantes :

- Appuyer l'équipe provinciale dans l'élaboration et la mise en œuvre de d'un programme de MEDAC axées autour du capital humain et de l'inclusion productive ;
- Suivre les plans d'investissement élaborés par les bénéficiaires des cash-for-work/THIMO ;
- Superviser le travail des ONG spécialisées chargées de former les bénéficiaires ;
- Documenter les leçons apprises, ainsi que les bonnes pratiques concernant les MEDAC ;
- Collaborer avec les Comités Locaux de Développement (CLD) dans l'élaboration et le suivi des programmes de MEDAC.
- Collecter des informations sur les besoins en renforcement de capacités des personnes ressources impliquées dans la mise en œuvre des MEDAC.
- Toute autre tâche lui confiée.

4. CRITERES DE PERFORMANCE

Les critères minimum suivants seront utilisés pour évaluer la performance du CMEDAC :

- Un curriculum de MEDAC est développé pour chaque catégorie de bénéficiaires concernés (bénéficiaires des THIMO et bénéficiaires des TMI) et prêt à être un mis en œuvre au plus tard six semaines avant le dernier paiement/transfert de la première vague de bénéficiaires ;
- Une stratégie de mise en œuvre du curriculum (chronogramme, partenaires, budget, etc.) est finalisée au plus un mois avant le dernier paiement/transfert de la première vague de bénéficiaires.

- Les MEDAC livrées aux bénéficiaires par les partenaires sont de qualité et exécutées selon le chronogramme et budget établi ;
- 100% des bénéficiaires éligibles aux MEDAC les reçoivent effectivement dans les délais impartis.

5. QUALIFICATIONS REQUISES

Le CMEDAC devra avoir les qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en économie (bac+5), sciences sociales, ou autre discipline pertinente.
- Avoir au moins 3 années d'expérience dans le développement et la supervision de programmes de formation
- Avoir une bonne capacité de synthèse et d'analyse de sources d'informations diverses et des capacités de synthèse et rédactionnelles solides ;
- Posséder d'excellentes qualités interpersonnelles et organisationnelles ;
- Posséder de bonnes connaissances informatiques (Word, Excel, Power point et Email) ;
- Avoir une très forte motivation pour une mission compliquée et être très dynamique ;
- Posséder une très bonne maîtrise du français
- Avoir un esprit d'initiative, ainsi que le sens de l'organisation, du management et une aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire, et être prêt à gérer des situations stressantes.

Les qualifications suivantes sont un atout :

- Expérience dans la préparation participative de plans d'action et l'implication communautaire ;
- Expérience avec des projets financés par la Banque mondiale et connaissance de ses règlements ;
- Connaissance de langues locales (Lingala, Swahili, Tshiluba, etc.).
- Connaissance des projets de protection sociale/programmes de filets sociaux.

6. SUPERVISION HIÉRARCHIQUE

Sous la supervision administrative du Chef d'Antenne, le Spécialiste en MEDAC du Projet STEP 2 supervise et évalue les performances du CMEDAC, qui lui rend compte directement. Le CMEDAC travaillera en étroite collaboration avec les autres spécialistes du Projet ainsi que ceux de la Coordination Générale du FSRDC.

7. LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le CMEDAC travaillera dans le chef-lieu de la province, dans le bureau du FSRDC, où sont aménagés des bureaux pour l'équipe du Projet. Le Projet mettra à sa disposition les équipements et matériels nécessaires à l'exercice de sa mission.

8. CONDITIONS DE CONTRAT

- Disponibilité immédiate.
- Durée : 12 mois, renouvelables sur la base de l'évaluation des performances ; après une période probatoire de 4 mois et avis de non-objection de la BM.
- Type de contrat : contrat-type au forfait mensuel, signé entre le FSRDC et le CMEDAC,
- Rémunération et frais divers : salaire attractif, montant et modalités de paiement négociés, frais de communication et d'assurance maladie et cotisation sociale.

Cette mission du CMEDAC est entièrement financée sur les fonds de la BM versés sur un compte dédié du FSRDC.